

Visite de l'église de Mardigny, chapelle succursale de l'église de Lorry

L'an mil sept cent cinquante, le trente unième jour du mois d'aout sur les dix heures du matin, nous Jean Clément curé de St Martin de Pont à Mousson, archiprêtre de Mousson, à l'assistance du Sr Pierre Dusart, curé de Cornÿ, procureur du chapitre de Mousson, nous sommes transportés au lieu et village de Mardigny, chapelle succursale dans laquelle le Sr curé de Lorry bîne avec la permission de Monseigneur l'évesque de Metz, pour faire la visite de ladite église où nous avons estés reçu par le Sr Bégin, curé de Lorry et avons reconnu comme s'ensuit :

1^{mo} L'église de Mardigny est une chapelle qui n'a qu'un autel fort simple garnie de quatre chandeliers et d'un crucifix de cuivre sans le tabernacle, sans vases sacrés, à l'exception d'un petit calice d'argent avec sa patène, doré en dedans, il n'y a ni fonds baptismaux ny chair à prescher, il n'y a qu'un espede de confessionnal dans la paroy qui sépare le choeur d'avec la sacristie, qui n'est autre chose qu'une petite place derrière l'autel.

2^{ndo} il n'y a point de reliques

3^{tio} Il y a seulement une aube, un amict, une ceinture, quatre corporaux, six purificateurs bons, une seule nappe d'autel desja usée, une seule chasuble moitié soye moitié laine pour les quatre couleurs qui est bonne et une noir qui a besoin d'être réparée, un surplis pour le maître d'école et deux pour les enfants assés bons, un bon missel, un graduel et antiphonaire de même, point de rituel vû qu'il n'y en a point besoin, une lampe de cuivre qui brûle pedant les services divins.

4^{to} Il seroit nécessaire de placer un dais au dessus de l'autel pour empescher que la poussière qui passe au travers du lambris n'y tombe, ce lambris et celui de la nef paroissent vieux, le marche pied de l'autel, le pavé du choeur et les bans sont en mauvais état.

5^{to} La fabrique n'a point de revnus, il luy appartient seulement une somme de trente six livres, laissée à différents particuliers qu'on a peine de faire rentrer.

6^{to} Le Sr curé de Lorry y dit une messe tous les dimanches et feste, les vespres y sont chantés par le maître d'école.

7^{mo} Le corps de l'église, du choeur et de la tour paroissent encore assés bons, il n'y a point de cimetièr, il paroît seulement par quelques croix dressées que cy devant on y a enterré quelquefois mais cela ne se fait plus qu'à Lorry, de même que les baptesmes et mariages.

8^{vo} Le patron titulaire de l'église est St Laurent, les décimateurs sont le Sr curé de Lorry pour un quart et le seigneur de Mardigny pour les trois autres quarts.

9^{mo} Il y a à Mardigny trente cinq familles, environ cent trente communians, vingt cinq enfants capables d'instruction mais il ne s'en est point trouvé à nostre visite.

10^{mo} On est content de la matrone, on se plaint que le maître d'école ne tient pas l'école exactement, à quoy il a répondu que le petit nombre d'enfans qui venoient à l'école et la modicité d'un salaire qu'il recevoit ne luy permettoit pas ce qui a esté avoué par le Sr curé et par une partie des habitans qui se sont trouvés présents, en effet il ne reçoit que quinze sols par ménage et vingt sols pour chaque enfant, depuis la toussaint jusqu'à pasque, sur quoy il est obligé de fournir le pain, le vin, l'huile pour la lampe, sonner pour les orages, on l'oblige même à aller à la corvée, le casuel du village est tiré par le maître d'école de Lorry.

De tout quoy nous avons dressés le présent procès verbal pour que luy rapporté à Monseigneur l'évesque de Metz, estre statué ce qu'au cas appartiendra. Fait au dit Mardigny les jours et an que dessus.

J. Clément, curé de St Martin
archiprêtre de Mousson

Dusart, curé de Cornÿ
procureur du chapitre